



## CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

**ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE**  
**28 Juin 2012**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2011**  
**Intervention Marc CONCAS**  
**Président du Groupe Socialiste, Radical et Écologiste**

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Entre le 6 avril 2012 date de notre précédente réunion en séance plénière et la réunion de ce jour consacrée à l'examen du compte administratif de l'année 2011, un événement majeur pour l'avenir du pays est intervenu le 6 mai dernier.

En effet, après 10 années d'exercice ininterrompu du pouvoir, la formation politique à laquelle vous appartenez, et qui exerce les prérogatives de la majorité départementale, est désormais placée dans l'opposition sur le plan national.

Les Français ont fait le choix de l'alternance et du changement et ils l'ont exprimé de la plus belle manière qu'il soit en élisant François Hollande à la présidence de la république.

La victoire du candidat de la gauche a été amplifiée et confortée 5 semaines plus tard par un succès clair et net aux élections législatives, le peuple français donnant à François Hollande la majorité parlementaire dont il a besoin pour réaliser le redressement du pays.

Ce net succès de la gauche doit naturellement être tempéré dans les Alpes-Maritimes, par le succès de vos candidats aux élections législatives, succès qui était attendu au vu des résultats du candidat Sarkozy dans notre département.

Toutefois, la gauche progresse et si elle n'atteint pas dans ce département l'objectif qu'elle s'était fixée de conquête d'une voire de deux circonscriptions, force est de constater qu'à divers endroits, le candidat de la gauche a réussi à devancer celui du Front National en se qualifiant pour le second tour.

C'est donc de manière républicaine et avec la courtoisie habituelle dont nous savons faire preuve dans les relations que nous entretenons au quotidien que je salue vos succès, notamment ceux des conseillers généraux élus ou réélus députés à savoir vous-même, et Messieurs Luca et Ginesy.

il vous appartient désormais et pour les 5 années à venir, de représenter le département des Alpes maritimes à l'Assemblée Nationale.

Je suis persuadé que vous le ferez avec la même rigueur et le même souci de l'intérêt général que celui que vous avez témoigné dans la mandature précédente, même si je n'ignore pas que placés désormais dans l'opposition, votre tâche sera plus difficile.

Mais je sais aussi le sens de l'intérêt général qui anime la nouvelle équipe gouvernementale confortée par une nouvelle majorité à l'assemblée nationale, et je reste convaincu que les Alpes-Maritimes sauront entretenir avec le nouveau pouvoir exécutif, des relations qui vous permettront d'exécuter sereinement le mandat que le suffrage universel vous a confié.

Votre opposition à l'assemblée départementale, désormais placée dans la majorité nationale, veillera chaque fois que cela sera nécessaire, à contribuer à la mise en œuvre dans notre département, des projets structurants tant attendus.

Ces quelques commentaires préliminaires ayant été formulés, je vous propose d'aborder l'ordre du jour de notre séance plénière, à savoir l'examen du compte administratif de l'année 2011.

L'année 2011 fut une année charnière pour notre collectivité. C'est en effet la dernière année de plein exercice de ses compétences, précédant la mise en place de la Métropole Nice Côte d'Azur

Avant que tous les outils de comparaison avec les autres départements ne soient faussés, il nous est apparu essentiel de faire le point sur la situation de notre département, alors même que la crise perdure.

Dans un environnement dégradé, un état des lieux économique s'impose : le taux de chômage dans les Alpes-Maritimes est passé en avril 2012 au dessus de la moyenne nationale (9,6 % pour les AM contre

9,4 % en France métropolitaine).

Selon vos rapports d'activité, la seule industrie a perdu 107 établissements depuis un an et plus de 960 emplois dans le département.

Le secteur du BTP, gros pourvoyeur d'emplois, tire la sonnette d'alarme et réclame des projets de la part des collectivités publiques.

Face à ces importants défis, quels sont les moyens que votre majorité a mis en œuvre pour soutenir notre département, ses entreprises et ses habitants ?

C'est ce que nous révèlent, toujours a posteriori hélas, vos comptes administratifs.

Commençons si le voulez bien par le court terme et la comparaison du budget prévu en début d'année 2011 et le budget tel qu'il a été réalisé à la lumière de son compte administratif.

On constatera tout d'abord que le Budget prévu n'a pas été réalisé totalement à 1.6 M€ près, ce qui au regard de la masse, est dérisoire.

Non ce qui saute aux yeux en cette période de crise c'est bien le haut niveau des ressources de fonctionnement avec une progression d'une année sur l'autre de 67, 6 M€.

Ce n'est pas rien, le taux de réalisation des RRF atteint 101,8 %.

On se demande comment cela est possible. Et bien, comme vous l'aviez prévu et au-delà même de vos espérances : grâce aux droits sur les ventes immobilières. **349 M€** d'encaissement de droits de mutation en 2011, soit **59,7 M€ de plus que l'an dernier**. Même après la ponction de 21,3 M€ du fonds de péréquation des droits de mutation, on peut dire que c'est bien les droits de mutation qui en 2011 restaurent nos marges de manœuvre.

On peut s'en réjouir mais, il s'agit, et on en a eu confirmation en 2009, d'une recette très instable et qui dans notre département est de surcroît basée sur la spéculation immobilière.

Hormis les droits de mutation, la progression des recettes est très modeste 7,8 M€, on notera tout de même une augmentation de 2,6 M€, presque 50% de la Taxe départementale des espaces naturels sensibles.

Face à ces rentrées en forte hausse, et une conjoncture difficile, on aurait pu s'attendre à ce que vous souteniez le niveau des investissements pour nourrir l'économie locale.

Que constate-t-on ?

Qu'en réalité, le Conseil Général a réalisé en 2011, 232 M€ d'investissement sur les 250 M€ prévus au BP, ces prévisions 2011 correspondaient déjà à une baisse de 80M€ (-24%) par rapport à l'année précédente.

Non seulement nos investissements baissent mais en plus ceux qui sont prévus ne sont pas réalisés. En effet, le taux d'exécution des dépenses d'investissement est loin d'être à la hauteur d'une collectivité comme

la nôtre. Travaillant en AP/CP les taux d'exécution des investissements devraient avoisiner 95 %. Or, ils se situent à 80 %.

Il convient ici de souligner que la **part des investissements (hors dette) dans le budget général** ne cesse de baisser, elle était de 30 % en 2003, **33 % à son apogée en 2007**, 27 % en 2009, année du plan de relance. Elle est de **18 % en 2011**.

**La réalité est là : malgré l'augmentation des recettes, notre département a renoncé à son rôle d'acteur majeur du développement de l'économie locale et de l'emploi.**

Le rapport de présentation nous indique que notre effort d'équipement se situe en 2011 dans la moyenne des départements millionnaires.

Les comparaisons entre départements se font, elles sur la base de ratios légaux. Or, notre ratio de dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement est égal à **9,2 % au CA 2011**. Je vous rappelle qu'au budget primitif 2011, il était prévu à hauteur de **10.8%**. Ce faisant, il se trouvait déjà sous la moyenne des ratios des départements millionnaires, fixée à 13.3 % et même sous celle de l'ensemble des départements de France (dont la Corrèze) prévue à hauteur de 13.1 %.

Aujourd'hui, le conseil général est à genoux financièrement mais en plus, vous avez fait le choix de l'affaiblir gravement et durablement avec la création de la Métropole. Le Département « Champion » comme aimait à l'appeler Christian Estrosi n'est plus.

Il aura fallu à votre duo seulement 8 ans pour en venir à bout, et en faire le champion de l'endettement.

Peut-être évoquerez-vous dans votre réponse la situation de la Corrèze. En homme prudent et avisé, vous n'en ferez rien car vous avez certainement pris connaissance des extraits du rapport de la chambre régionale des comptes du Limousin publiés dans la revue l'Expansion, qui confirme que la dette de la Corrèze est bien l'héritage de l'UMP.

C'est d'ailleurs vainement que votre collègue UMP Monsieur PAILLASSOU fait grief à François HOLLANDE d'avoir équipé les collégiens de Corrèze de tablettes Ipad au coût pharaonique de 1,5 M€, ce qui chez nous représenterait 500 mètres de goudron voire un demi-rond point.

Je suis persuadé que vous ne nous parlerez plus de la Corrèze et vous poursuivrez la remise d'une nouvelle série de tablettes Ipad, comme nous le fîmes ensemble au collège Port Lympia.

A compter de 2012, il sera difficile de comparer la gestion de notre département avec celle des autres. La transparence y perdra encore un peu.

Un simple exemple : celui du transfert d'une partie de l'encours de notre dette à la Métropole présenté au vote ce matin, encours de dette qui s'élève en 2011 à **998.9 M€**, alors qu'il était prévu au BP à hauteur de 995 M€.

Pour mémoire, je vous rappelle que selon les chiffres de la DGCL la moyenne de l'encours des départements de plus d'un million d'habitants était elle prévue au BP 2011, à hauteur de **631 M€**.

Mieux qu'un tour de magie, le « montage » Métropole va permettre au département de subitement, faire baisser son encours de dette de 174 M€.

Mais ne nous y trompons pas, sortis par la fenêtre de l'investissement, ces 174 M€ vont se retrouver entrant par la porte des dépenses de fonctionnement par le biais d'une dotation annuelle versée à la Métropole jusqu'à extinction de la dette.

Et dire que la simplification était le maître mot de votre réforme territoriale de l'année 2010...

**Ceci nous amène directement à l'examen de nos dépenses de fonctionnement.** Elles sont en effet inférieures à 960M€ si l'on retire comme vous le faites, les intérêts de la dette pour 36.6 M€ et le

reversement du Fonds de péréquation des droits de mutation pour 21.3 M€. Elles représentent tout de même 80 % du budget.

C'est un record jamais égalé.

Pour mémoire, en 2003 elles représentaient 69 % du budget. Que de chemin parcouru, et que de discours entendus sur vos résultats quant au maintien des dépenses de fonctionnement !

### **Venons-en à l'exécution de vos missions et sous-missions : Grandes spécialités de notre département.**

Il existe 5 missions

2 ont été sous-évaluées au budget primitif, 3 surévaluées. Lesquelles ?

Dans la première catégorie, nous trouvons :

**L'action sociale** - En ces périodes difficiles, il n'y a rien d'étonnant à ce que les prévisions budgétaires soient sous-évaluées dans ce domaine. Ce qui surprend c'est le montant minime qu'il a été nécessaire de voter en cours d'année 2011 pour couvrir les besoins : 1.1 M€ soit, une sous évaluation de 0.2 %.

C'est à l'intérieur de la mission que tout ce passe :

N'ont pas été exécutées à la hauteur des prévisions de début d'année 2011.

- L'aide aux personnes âgées : - 4,6 M€
- l'aide à l'enfance et à la famille : - 2,5 M€.

Parallèlement, avaient été sous évaluées :

- l'aide aux personnes handicapées : 6.9 M€ supplémentaires ont été votés en cours d'année pour couvrir les besoins.
- Ce chiffre est de 3.3 M€ pour le RSA. On peine toujours à connaître précisément le montant réel des rentrées, recouvrées grâce à votre brigade de lutte contre les fraudes sur lesquelles on vous a beaucoup entendu.

En pourcentage, c'est l'aide aux jeunes en difficulté qui est la moins bien exécutée, à savoir moins 15 % par rapport aux prévisions.

Si l'on regarde l'évolution de cette mission depuis 2007, on constate que l'aide aux personnes handicapées a progressé de 37.4 M€ sur 4 ans à raison de 9.35 M€/an en moyenne. Le RMI/RSA progresse à hauteur de 6.68 M€ /an. L'aide aux personnes âgées de 3.55 M€ /an et l'aide à l'enfance et à la famille de 1.3 M€/an. Il est savoureux d'observer que ces dernières années, c'est bien sur ces deux dernières sous-missions que vous avez le plus communiqué.

2<sup>e</sup> mission sous évaluée au Budget Primitif : **le fonctionnement de l'administration** : cette fois, il a fallu ajouter pas moins de **18.6 M€ en cours d'année**.

A l'intérieur de la mission, ce ne sont pas deux mais toutes les sous-missions qui avaient été sous évaluées :

- entretien et travaux dans les Bâtiments : il a fallu ajouter 2 M€ (explicable avec les travaux sur les bâtiments bulles),
- moyens généraux : +2,1 M€
- ressources humaines : +1.1 M€
- mais surtout **gestion financière** (dont les intérêts de la dette) : **+13.3 M€**

Faisons un point rapide de cette mission sur 4 ans. De 2007 à 2011 elle a gonflé de 67.6 M€ soit une moyenne de 16.9 M€ /an en moyenne. Elle est tirée par la gestion financière +41.4 M€ sur la période soit 10.35 M€ /an, en moyenne. Voir, l'année 2011 dépasser cette moyenne de plus de 3 M€ est pour le moins inquiétant surtout quand on sait que notre dette est jeune et que la durée moyenne de nos emprunts est de 17 ans !

Dans quelle galère sommes- nous embarqués ?

### **Passons aux 3 missions qui avaient été surévaluées au BP 2011**

**Le développement des infrastructures** : ce sont 5.2 M€ prévus au BP qui n'ont pas été réalisés (- 6.4%)

À l'intérieur de cette mission essentiellement liée aux investissements, on constate qu'aucune des sous missions n'a été réalisée conformément aux prévisions, à l'exception du hors programme (catégorie fourre-tout). Les sous-missions les plus mal exécutées par rapport aux prévisions budgétaires sont :

- l'aménagement et le cadre de vie : - 2.9 M€
- les fonds de concours et subventions : - 2.2 M€,
- les points noirs routiers : -1.3 M€

Arrêtons-nous un instant sur cette mission stratégique en terme d'investissement pour souligner que depuis 4 ans, de 2007 à 2011, elle a perdu 142,5 M€ soit une **baisse moyenne de 35,6 M€/an**.

Il suffit de sortir de la Plaine du Var et circuler dans l'ensemble du département pour constater par vous-même les besoins criants. Le plan points noirs routiers n'est pas achevé et pourtant en 4 ans il a perdu 75 M€, soit une baisse moyenne de 18.8 M€/an.

Autre mission :

**L'aménagement du territoire** : ce sont 8.3 M€ prévus qui n'ont pas été réalisés (-3.3%). Plus précisément au niveau des sous-missions, on constate :

Année d'élection oblige, ont été ajoutés aux prévisions budgétaires :

- sur la solidarité territoriale: 1.1 M€ d'aides aux communes
- sur la sécurité 1.5 M€
- sur les ports 200 000 €

en revanche avaient été surévaluées au BP :

- les dépenses de transports et déplacements sur lesquelles il manque 6.1 M€ de réalisation
- le développement durable : 2.4 M€
- l'économie, tourisme : 2.4 M€

Arrêtons-nous un moment **sur le logement** : depuis 2009 vous avez cessé, conformément à nos demandes répétées, votre politique d'aide à la pierre qui faisait l'objet d'un effet d'aubaine insupportable, 35 M€ ont été dépensés en 2008.

Combien d'achats à plus de 500 000 € notre département a-t-il subventionné ?

Vous avez décidé d'aider le logement collectif et inscrit au BP 2009, 40 M€ et exécutés 33 M€,

inscrits au BP 2010, 36 M€ et exécutés 24.1 M€,

inscrits en 2011, 12.5 M€ et 12, 2 M€ réalisés.

Nous vous demandons de mettre en place une vraie politique de création de logement collectif à un prix abordable pour les ménages, une politique pourvoyeuse d'emplois pour notre département.

Enfin **la mission Éducation, sport culture** a également été surévaluée au BP à hauteur de 7.8 M€, soit 6,2% de non-réalisation.

Toutes les sous-missions sont touchées à l'exception notable de l'enseignement supérieur qui a fait l'objet d'une rallonge de 1.4 M€ en cours d'année. Nous rappellerons au passage qu'il ne s'agit pas d'une compétence du Conseil général.

Pour les autres sous-missions on constate :

- 4,5 M€ de défaut de réalisation sur l'éducation notre compétence directe
- La culture : 2,5 M€ de défaut de réalisation,
- Même montant sur sport et jeunesse

Là encore sur les 4 années 2007/2011, l'éducation, donc les collèges, a perdu 18.8 M€, soit - 4.7 M€/an en moyenne. Parallèlement l'enseignement supérieur a progressé de 15.7 M€, soit + 3.9 M€ /an en moyenne.

Il ne s'agit pas d'une erreur de calcul mais bel et bien d'une erreur d'analyse.

Pour conclure, les collègues conseillers généraux nostalgiques conserveront précieusement rangés dans leurs armoires ce dernier compte administratif établi par une collectivité désormais amputée d'une grande partie de son territoire, et donc de son budget, et ce au profit de la Métropole.

Ils détiendront une sorte de collector.

Les moins nostalgiques (et nous en sommes) oublieront très vite ce compte administratif pour se tourner résolument vers l'avenir, avec la vigilance que nous imposera la présence de la Métropole et la légitime défense de nos prérogatives face à une nouvelle collectivité aux ambitions hégémoniques.

N'ayant pas été séduits par votre budget de l'année 2011, vous comprendrez aisément que son exécution suscite les mêmes interrogations.

Nous veillerons à ce que l'exécution du budget 2012 nous permette d'entrevoir la volonté de notre collectivité de répondre aux grands défis qui se présentent devant elle : le redressement face à la crise, la lutte contre le chômage, le soutien à l'activité économique avec pour constante obligation, une politique du logement répondant enfin aux nombreuses attentes des habitants des Alpes-Maritimes.

Mais nous avons bon espoir : après tout, le changement c'est maintenant !